

Compte rendu - Conseil de quartier PARIS mercredi 16 mai 2018

- Alain Blanchard, Président du Conseil de Quartier Paris,
- les membres du Conseil de Quartier Paris,
- Farid Medjani, Adjoint en charge du Logement, de l'Habitat, du Tourisme, Conseiller Communautaire délégué à l'Habitat, et Vice-Président du Conseil de Quartier Paris,
- Edmond Bourgeon, Adjoint en charge de la Sécurité et Tranquillité Publiques,
- Lucien Murzi, Adjoint en charge de la Vidéo Protection et de la Vie Associative,
- Nathalie Goutorbe, Chef de Cabinet du Maire,
- Jean-Luc Condette, Directeur Général Adjoint des Services, Ville de Roanne,
- Dominique Mattern, Responsable pôle ingénierie voirie,
- Olivier Jandard, Responsable du Pôle Proximité, Ville de Roanne,
- Agnès Desporte, Responsable du service Vie des Quartiers, Ville de Roanne,

ont assisté à cette séance.

Alain Blanchard accueille l'assemblée, remercie les conseillers dont 2 nouveaux - Mme Demont et M. Goutaudier - et les services pour leur présence, puis déroule l'ordre du jour.

En l'absence d'objection, Alain Blanchard déclare le compte-rendu de séance du conseil du 28 février 2018, adopté à l'unanimité.

La participation citoyenne

Edmond Bourgeon rappelle les objectifs de ce dispositif d'Etat géré en partenariat avec la Police Municipale et Nationale. Des référents de quartier, volontaires et bénévoles, disposant d'une adresse mail, seront en lien avec la Police Nationale pour faire remonter des faits anormaux constatés sur leur quartier et, de cette manière, participer à la lutte contre les cambriolages et agressions diverses. Les personnes intéressées peuvent s'inscrire dans ce dispositif en appelant au 04 77 44 42 44.

En réponse à un conseiller, Edmond Bourgeon indique qu'il ne s'agit en aucun cas d'un « exercice de délation » ; ce dispositif, au demeurant discret et efficace, s'appuie seulement sur des valeurs de civisme et de bon sens.

Puis, Lucien Murzi présente quelques chiffres qui illustrent les résultats très positifs du dispositif de vidéo-protection mis en place depuis 2014, et du Centre de Protection urbain inauguré en septembre 2015.

123 caméras ont été déployées en 2015, reliées au CPU à une dizaine d'écrans, et 4 opérateurs. 27 nouvelles caméras ont été installées en 2016 avec 8 nouveaux écrans et l'embauche de 3 opérateurs supplémentaires. En 2017, la Ville de Roanne s'est dotée de 22 nouvelles caméras.

Ce dispositif très encadré a été contrôlé par la CNIL qui n'a relevé aucune anomalie.

Le CPU a enregistré 6079 faits depuis son inauguration, qui ont déclenché 891 réquisitions judiciaires.

Le Ministère de l'Intérieur a annoncé une baisse significative de la délinquance à Roanne, de l'ordre de 49% en 3 années de fonctionnement du Centre de Protection Urbain, ce qui témoigne bien de l'efficacité de la vidéo protection.

Le projet boîte à livres

La réalisation du mobilier a bien avancé et le projet arrive à son terme. L'inauguration par M. Le Maire est prévue samedi 16 juin à 11 h30 au square Mozart. Dès le milieu de matinée, plusieurs animations sont programmées, dont l'intervention d'une conteuse et la tenue de stands par des libraires roannais. Un apéritif « déjeunatoire » clôturera agréablement cet événement.

Alain Blanchard sollicite des bénévoles dès 9h, pour l'installation du matériel nécessaire ; ils s'inscrivent sur une liste. Il rappelle l'objectif de ce projet : au-delà de l'échange de livres, c'est aussi un bon moyen de créer, de recréer, des liens entre les habitants d'un quartier.

Alain Blanchard indique que les travaux de peinture de ce mobilier sont en cours. Il a demandé aux services techniques la possibilité de peindre les feuilles qui recouvriront « l'arbre à livres », de la même teinte que la partie recouvrante du mobilier. Par ailleurs, les services de la Ville ont prévu l'installation d'un banc à proximité de la boîte à livres, et aussi un lampadaire, pour une mise en valeur du mobilier par l'éclairage.

La voirie du quartier

Olivier Jandard fait un point sur l'ensemble des demandes réalisées et en cours, et délivre diverses informations contenues dans le document ci-joint.

La rue Pierre Dupont : A l'issue d'une réunion de concertation à laquelle tous les riverains de la rue Pierre Dupont avaient été conviés le 25 janvier dernier, il avait été décidé d'un essai de mise en sens unique de la rue Pierre Dupont pour répondre à une problématique de vitesse sur le secteur, identifiée par certains riverains. Il convient aujourd'hui d'évaluer cet essai, et en ce sens, une seconde réunion de concertation conviant tous les riverains est prévue mardi 19 juin à 18h, salle Bonnefille, avenue de Paris. Une décision finale sera prise à l'issue de cette réunion. *Depuis cette séance plénière, des riverains de l'impasse Champromis ont manifesté leur mécontentement de la mise en sens unique de la rue Pierre Dupont qui a entraîné un report de circulation sur leur voie. M. le Maire a invité ces habitants à participer à la prochaine réunion de concertation du 19 juin.*

Un conseiller évoque le terrain en friche à l'autre bout de la rue Juliette Drouet et voudrait être informé de son devenir. Les services répondent qu'un engazonnement sommaire a été prévu.

Olivier Jandard indique que plusieurs réfections de rues du quartier sont inscrites dans le programme pluriannuel de voirie.

En 2018 :

- la rue Saint Claude (achèvement), tout le Boulevard du Cimetière entre le carrefour Stalingrad et le giratoire Joffre, complétée par l'installation de ralentisseurs.
- une étude de réfection et réaménagement de la rue Gambetta,
- la démolition du tènement Aurouer situé à l'angle de l'avenue de Paris/rue Albert Thomas.

En 2019 :

- la réfection complète du Boulevard Baron du Marais,
- les rues Cuvier et Seguin, Brossolette, Denis Papin (portion entre la rue Mozart et le giratoire), Bd de Belgique et carrefour Stalingrad.

Un conseiller fait remarquer le très mauvais état de la chaussée aux abords de Stalingrad. Dominique Mattern confirme ce mauvais état de voirie et répond qu'à minima, et dans l'attente du réaménagement de ce secteur, les nids de poule seront rebouchés.

Il est important de souligner la décision de M. le Maire de porter le budget de 500 000 € consacré chaque année aux réfections de voirie, à 1,5 M d'€. L'état de la voirie s'est progressivement dégradé, et il importe aujourd'hui de retrouver un niveau d'entretien attendu par les roannais.

L'aménagement du carrefour Stalingrad

Dominique Mattern fait un point d'information sur l'avancement du projet Stalingrad.

La concertation avec les services de l'Etat et du Département est engagée, et se poursuivra en vue d'obtenir leur accord sur le projet.

La concertation avec les concessionnaires de réseaux est également engagée. Le relevé topographique a été réalisé.

L'étude de circulation et la validation de la capacité du carrefour pour écouler le trafic automobile sont en cours de réalisation par le cabinet IRIS Conseil. Les résultats seront connus en juin.

Les diagnostics amiante et H.A.P. dans les enrobés ont été réalisés : résultats négatifs, pas de produits détectés.

La consultation pour le choix d'un maître d'œuvre pour la réalisation de l'étude du projet est en cours.

Le planning prévisionnel : - Avant-projet : mi-août

- Projet : fin septembre

- Consultation des entreprises : octobre-novembre
- choix des entreprises : décembre
- préparation du chantier : janvier 2019
- travaux : de février à fin avril 2019

Le barbecue géant

Mme Rodrigues, Présidente des Commerçants de Paris, informe de l'organisation du barbecue, - cette année, il sera dansant - dimanche 3 juin à partir de 12h30, devant le Centre Pierre Mendès France. Au programme, Jo Parinello accordéoniste, le club de tango argentin, et Happy Country 42 qui sauront inviter les participants à la danse. Tout l'après-midi sera animé par Daniel Desbat d'« Amicalement Vôtre », désormais connu pour ses talents et son implication.

Le déjeuner sera servi à partir de 12h30. Cette année, le thème sera la viande à la plancha. Les réservations se font dans les commerces avec une date limite au jeudi 30 juin.

En cas de mauvais temps, un repli est prévu salle Bonnefille. A noter que le podium de 100 m² sera couvert.

Une tombala sera également organisée, ainsi qu'un concours de danse pour les enfants, assorti d'un stand de maquillage.

Comme chaque année, le conseil de quartier a souhaité s'investir auprès des commerçants dans l'organisation de cet évènement annuel, et d'apporter sa participation financière. A l'unanimité, il est décidé de prendre en charge les récompenses pour les enfants à hauteur de 300 €, ainsi que le matériel de maquillage pour 320€.

Mme Rodrigues adresse des remerciements chaleureux au Conseil de Quartier. Elle précise que cette année, les bénéfices de cette manifestation seront au profit de « Mathis pour la Vie ». Cet enfant nous a quittés en 2015 à l'âge de 8 ans. Ses parents ont souhaité poursuivre le combat contre cette maladie génétique, et ainsi apporter leur soutien à d'autres parents confrontés à ce drame.

Questions diverses

- Qu'en est-il de la création d'un marché Place du Champ de Foire ? Le Conseil Centre a également souhaité récemment développer cette idée. Or, après contacts pris auprès des producteurs locaux, aucun n'est intéressé par cette démarche.
- Des conseillers font le retour de leur participation à une réunion de présentation à Mably, par ENEDIS, des nouveaux compteurs Linky, compteurs communicants qui permettent à Enedis de réaliser des opérations à distance. 35 millions de compteurs Linky seront effectivement posés en France d'ici 2021, et leur déploiement provoque des inquiétudes liées notamment aux répercussions de ces installations sur la santé et sur le respect des libertés individuelles.
Les communes ne sont pas compétentes pour interdire la pose de ces compteurs qui s'inscrit dans une ambition énergétique encadrée par la loi. Ce nouveau dispositif de comptage répond à la transposition dans la loi française d'une directive européenne, précise Farid Medjani, en réponse à une conseillère. Les communes qui se sont opposées à ces installations sur leur territoire ont d'ailleurs été déboutées par le Conseil d'Etat.
Les avis sont divergents sur ce sujet et un débat s'engage. Agnès Desporte indique qu'une documentation sur ce dispositif est disponible en mairie pour celles et ceux qui le souhaitent.
- Farid Medjani informe des réunions publiques tenues dans les quartiers par M. le Maire pour rendre compte aux habitants de son mandat, et faire un point d'avancement des grands projets, comme il s'y était engagé. Sur le quartier Paris, elle aura lieu mercredi 30 mai à 19h30, salle Bonnefille.

Alain Blanchard clôture la séance à 20h00.

Prochain conseil de quartier PARIS mercredi 26 septembre 2018 à 18h30
Lycée Carnot, salle Hippolyte Carnot - Rue Buffon